



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies rares

Question écrite n° 26669

Texte de la question

M. Jacques Barrot attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les difficultés que rencontrent les malades atteints de dysplasie ectodermique de type anydrotique. Cette maladie rare, dont les principaux symptômes sont l'absence totale ou partielle de dents, l'absence totale de sudation, implique des appareillages qui sont coûteux. En conséquence, il lui demande s'il n'y a pas lieu de revoir la prise en charge des soins nécessités par cette maladie très invalidante.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Barrot](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26669

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2003, page 7973

Question retirée le : 11 mai 2004 (Fin de mandat)